J'écris, je crie !

N°40, Mars -2026

Un regard croisé sur l'Eglise et les sociétés

Revue africaine mensuelle

Père Yanick Nzanzu Maliro, Scj

Prêtre du Sacré-Coeur de Jésus

Éditorial

Quand l'humanité flirte avec sa négation : la violence comme impuissance de la puissance

Le monde est en feu. Loin d'être pleurnicharde, cette affirmation est un alarme face à un monde qui, dans l'indifférence générale, semble s'habituer à la violence. On aurait cru que la violence fait partie de la nature humaine et que ces monstruosités causées par les guerres d'ici et d'ailleurs sont normales.

Il y a un temps, quand on parlait de guerre, on pensait directement au Congo et son "Kivu malade" ou au Sahel victime d'une idéologie religieuse extrémiste ou encore à l'Ukraine obligée de payer le lourd tribut de la loufoque des "puissants" de ce monde. Aujourd'hui, il n'en est pas le cas. C'est désormais tout le monde qui se sent ou qui peut se dire être en guerre. Les foyers de tensions ont pillulé, les conflits qui semblaient régionaux ont pris des allures mondiales.

Le contexte est donc celui de la mondialisation de la puissance devenue mondialisation de l'insécurité. Plus personne n'est à l'abri : ni les grandes capitales, ni les petites villes, ni les civils sans défense. Un missile peut traverser un ciel en quelques minutes, un drone peut surgir sans avertir, une décision prise à des milliers de kilomètres peut bouleverser des vies anonymes. N'importe qui peut être frappé par n'importe qui, n'importe quand. Et tout ce que l'on sait c'est que l'on ne sait comment puisque chacun prend son temps à améliorer son artillerie lourde. Au fait, dans le tumulte des frappes américaines contre des intérêts iraniens ou pro-iraniens, dans l'engrenage de la guerre menée par Israël dans la bande de Gaza, se révèle tragiquement ce que l'on pourrait appeler, reprenant ici l'expression du sociologue politiste français Bertrand Dadié, "l'impuissance de la puissance" : les nations les plus armées, les plus stratégiques, les plus technologiquement avancées démontrent leur force, mais ne parviennent pas à instaurer la paix ni à garantir la sécurité durable. Voilà le vrai visage de notre temps : une humanité surarmée, mais profondément exposée.

Partant, notre revue mensuelle "J'écris, je crie", dans ce numéro veut encore une fois tirer la sonnette d'alarme face à ce monde de plus en plus violent. Analysant la dynamique de la violence et faisant une radioscopie du contexte lu à partir de la Bible et du Coran, les différents articles montrent clairement que la puissance frappe, mais elle n'apaise pas ; elle dissuade parfois, mais elle n'empêche pas la spirale de la peur. Et dans cette logique de représailles, de calculs géopolitiques et d'alliances mouvantes, la vulnérabilité devient universelle puisqu'en fait, face à la violence, nous sommes tous faibles.

Abbé François DROUMO, Master en théologie biblique. Prêtre du diocèse de Mahagi-Nioka

VIOLENCE DANS L'ANCIEN TESTAMENT

Dieu est-il instigateur de la violence ? Un petit regard sur Caïn/Abel et le livre de Josué

Dans l'Ancien Testament, la violence trouve ses origines pour la première fois dans l'histoire de Caïn et Abel (Genèse 4). Caïn et Abel sont frères jumeaux. Abel joue, selon le texte, un rôle beaucoup plus effacé que le premier. Puisque le mot hébreu « hèbèl » signifie « souffle », « petit vent », « vanité », le nom d'Abel contient toute l'expérience de la fragilité de l'existence humaine. De son côté, le nom de Caïn évoque une racine hébraïque (« qana' ») qui exprime la jalousie. Thème récurrent et structurant de la Genèse, la rivalité entre frères est donc au cœur du récit de Caïn et Abel qui est une ouverture sanglante à cette rivalité. Les deux frères offrent spontanément des sacrifices sans qu'Adonaï, leur dieu, leur ait demandé un tel acte. Le mobile qui les pousse n'est pas précisé. Adonaï reconnaît le sacrifice d'Abel mais pas celui de Caïn.

Le texte biblique reste silencieux sur ce qui a motivé le choix partial de Dieu. Le narrateur laisse un « blanc », et il nous faut l'accepter et nous rendre à l'évidence : il n'y a pas de raison logique à la préférence divine. Derrière l'expérience des deux frères se cache une expérience humaine quotidienne : la vie n'est pas toujours « logique », et elle est faite d'inégalités qui ne sont pas toujours explicables. En Genèse 4, Adonaï confronte Caïn à cette expérience que tout homme doit faire dans sa vie. Et, selon le verset 5, la violence naît de l'incapacité de Caïn d'accepter l'inégalité. Pourtant la différence de traitement ne signifie pas que Dieu a rejeté la personne de Caïn, car il lui parle. Il s'adresse à lui comme un père en l'exhortant à ne pas se soumettre au péché. Malgré l'exhortation divine, Caïn ne parvient pas à surmonter sa « brûlure » (c'est ainsi que l'hébreu désigne sa frustration). Dieu lui a parlé, mais il n'arrive pas à parler à son frère. Le verset 8 s'ouvre par « Caïn dit à son frère Abel », mais, dans le texte hébreu, il n'existe pas de discours. Certaines traductions l'ont ajouté mais il faut prendre au sérieux cette absence de parole. Le narrateur a sans doute voulu signifier que Caïn avait voulu parler à son frère à la suite de l'exhortation divine, mais que finalement il n'y était pas parvenu. Le premier meurtre, qui résulte d'une violence née du fait que l'homme ne supporte pas l'inégalité, est finalement lié à l'incapacité de communiquer. Nous devons savoir que les inégalités existeront toujours qu'on le veuille ou pas. Elles font partie de notre existence humaine et sociologique.

Après son acte, Caïn est sous la menace de perdre tous ses repères. Dieu lui annonce qu'il doit désormais errer, privé de son lien avec la terre. Face à ce danger, Caïn s'en remet à Dieu et le jugement va être revisité. « Mon péché est trop lourd à porter » (v. 13), s'écrie le meurtrier. Caïn a compris qu'il a déclenché la spirale de la violence : « Quiconque me trouvera me tuera » (v. 14). Lui qui a tué, craint maintenant d'être tué à son tour. C'est alors que Dieu intervient pour protéger le meurtrier, et ceci de deux façons. Tout d'abord, Adonaï annonce une vengeance totale (sept fois) pour celui qui tuerait Caïn – mais on reste alors encore dans la logique de la vendetta : à la violence répond une violence accrue. C'est pourquoi Dieu se reprend et protège Caïn par un signe qui empêche de le tuer. Le texte ne précise pas la nature du signe ; ce qui importe au narrateur, c'est l'insistance sur le fait que la vie humaine, même celle d'un meurtrier, est sacrée. Bien que le message de la Bible soit un message de libération et de salut, celle-ci contient de nombreux textes qui parlent de guerres, de

massacres, de conflits mortels ; et souvent Dieu y est directement mêlé. Si la violence est donc fortement présente dans la Bible, l'on ne peut ni nier ce fait, ni lui ôter son caractère scandaleux aux yeux de l'homme contemporain en proposant des lectures allégoriques ou psychologisantes.

Aucun être humain n'a le droit de prendre la vie d'un autre. Le narrateur s'oppose alors à l'idée de la vengeance de sang. On pourrait presque voir en Genèse 4,15 un plaidoyer pour la suppression de la peine de mort. Genèse 4 nous présente donc une réflexion sur la violence considérée comme faisant partie de la condition humaine. Selon ce texte, cette violence naît du fait que l'homme ne supporte pas la différence, l'inégalité. Néanmoins, Adonaï n'est pas étranger à cette violence puisqu'il confronte l'homme à l'expérience de l'inégalité, tout en lui donnant des pistes pour en sortir.

L'Ancien Testament contient de nombreux autres récits de guerre où les rois d'Israël, en commençant par Saül et David, ont fréquemment recours à la violence laquelle semble, au moins partiellement, approuvée par Dieu. Dieu mène d'ailleurs lui-même la guerre pour son peuple. Parmi ces livres bibliques qui posent problème à nos contemporains, le livre de Josué se trouve au tout premier rang. En effet, le peuple d'Israël, et surtout son Dieu, y font preuve d'un militarisme et d'une cruauté hors du commun. Il y est question de massacres de villes entières et de commandements divins exigeant l'extermination des populations locales. Il n'est pas étonnant que de nombreux penseurs et théologiens dénoncent la violence insupportable du livre de Josué, voyant dans la conquête de Canaan menée par Josué le premier génocide de l'humanité. Les travaux archéologiques et littéraires ont montré que le livre de Josué n'est pas un compte-rendu historique relatant l'installation des tribus des enfants d'Israël en Canaan. Il s'agit d'un livre « théologique » dont la première édition a vu le jour au VIIe siècle avant Jésus Christ, lorsque le Levant était dans le giron de l'empire assyrien. Les Assyriens sont connus pour la production de documents juridiques (des traités de vassalité) et de propagande dans lesquels le roi d'Assyrie exigeait la soumission totale de ses vassaux et où l'on célébrait les victoires assyriennes et l'extermination de tous les ennemis d'Assur, qui était la divinité tutélaire de la capitale éponyme de l'empire assyrien.

Le livre du Deutéronome est d'ailleurs conçu sur le modèle des traités de vassalité. Dans le contexte de la domination assyrienne, son message peut alors se résumer comme suit : oui, Israël a un suzerain, Adonaï, à qui il doit fidélité absolue, ce qui exclut l'allégeance au roi d'Israël. Les auteurs de la première édition de Josué tendaient également vers un but polémique : il s'agissait de montrer qu'Adonaï était plus puissant que toutes les divinités de l'Assyrie, puisqu'il donne la victoire à son peuple. Et lorsque le livre de Josué insiste sur le fait que les autres peuples n'ont aucun droit à l'occupation de Canaan, ce constat s'applique sans doute en premier lieu aux Assyriens qui occupaient alors le pays. Beaucoup de chrétiens aimeraient sortir ce livre de la Bible. Mais c'est une bien mauvaise solution. Nous devons savoir que le livre de Josué porte un projet théologique selon lequel la victoire avec Dieu elle est toujours totale, et La violence fait partie de l'existence humaine et il faut en parler. Bien que les textes bibliques sur la violence nous mettent souvent mal à l'aise, on ne peut pas sortir ces textes de la Bible, car ils nous confrontent avec notre propre violence. La Bible nous invite également à réfléchir sur la question qui est de savoir s'il existe des violences légitimes. Rejeter la violence, est certes une position « théologiquement, voire politiquement » correcte. Mais peut-on imaginer une vie sans aucune forme de violence ? Aussi longtemps que dans l'homme il y a une part d'animalité, l'instinct de la violence ne s'éteindra pas.

Prince KAMATE, Chercheur

DE LA VIOLENCE DANS LE CORAN

La question de violence basée sur les preceptes d'un livre pris pour sacré est très cruciale, par-dessus tout, lorsqu'elle repose directement sur la foi moins qu'elle ne l'est sur la raison, ne laissant aucun interstice possible à la conciliation de deux, *id est*, la foi et la raison. Qu'en est-il du *Coran*, livre sacré fondateur de l'islam qui, du jour au lendemain, de l'orient a l'occident, n'echappe pas au doigt pointeur comme un "**livre violent**"? Est-ce par le même *Coran* que les fondamentalistes islamistes trouveraient le fondement de leur agir jugé de *terroriste*?

En effet, malgré l'influence significative de divers facteurs politiques, socio-économiques et culturels sur la montée de la violence (du *terrorisme)* au sein de l'islam fondamentaliste, il serait sournois d'en ignorer les revendications "divines et/ou prophétiques" brutes. Dans **Sourate 8 (***al-anfaal***) verset 12**, Allah dit : « *Je vais jeter la terreur dans les cœurs de ceux qui ont dénié. Frappez-en donc les cous et frappez chaque extrémité de leurs doigts* ». Se ventant de la méthode proposée par Allah, Mahomet, dans ***Sahih Al-Bukhari* 335,** déclare : « *J'ai été rendu victorieux sur une distance d'un mois de marche,* ***grâce à la terreur*** *»*.

Les musulmans qui s'en prennent à la vie de leurs prétendus ennemis (non-musulmans) au nom d'Allah, *id est*, "**les mécreants et les polythéistes**" (*kafirun* et *mushrikun),* peuvent ainsi ''légitimement'' affirmer suivre les commandements divins du *Coran* et de la *Sunna* de leur prophète, qui est pour eux le "modèle parfait", car, dit Mahomet, « *celui qui ne suit pas ma sunna n'a rien à voir avec moi*». Suivant la même sunna dans ***Sahih Muslim 21b et 22***, Mahomet présente sa mission prophétique par ces mots : « *Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu' à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a de dieu qu'Allah et que Muhammad est le messager d'Allah. »* C'est ce qu'on appelle la *Shahada* ou la profession de foi en islam que tout le monde doit professer selon Mahomet, car, lit-on **Sourate 3** (*Al-Imran*) versets 19 et 85, «*la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam* […]. *Celui qui recherche en dehors de l'islam une autre religion, elle ne lui sera jamais acceptée* ». D'ailleurs, le *Coran* donne des injonctions bien claires ordonnant de tuer ceux qui refutent l'islam dans cette perspective rigoriste dont voi-ci quelques références : ***Sourate Al-Baqarah*** (2) : v.190-193 ; 216 ; 224 ; ***Sourate An-Nisaa*** (4) v.89 ; ***Sourate Al-Maidah*** (5) v. 36 ; 54 ; etc. Mais les plus emblématiques des passages de ce genre se trouvent dans la **Sourate *At-Tawbah*** *(9)* qualifiée souvent de *chapitre de l'épée* à cause des feroces commandements qu'on y trouve comme :

verset 5 :

« *Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salat et acquittent la Zakat, alors laissez-leur la voie libre, car Dieu est Pardonneur et Miséricordieux. »*

verset 29 :

« *Vous combattrez contre ceux qui ne croient pas en Allah, ni au Jour Dernier, et ils n'interdisent pas non plus ce qu'Allah et Son messager ont interdit, et ils ne se conforment pas non plus à la religion de la vérité (l'islam) – parmi ceux qui ont reçu l'Écriture – jusqu'à ce qu'ils payent la taxe due (Jizya), de gré ou de force.*»

Il est bien plausible qu'il n'y ait rien à reprocher aux sectes orthodoxes de l'islam (comme les Salafistes) qui ne font que respecter les commandes de leur Dieu via leur prophete. Cependant, l'effort de certains exégètes musulmans comme Yasir Qadhi n'est pas a negliger, car il parait moins possible de suivre fidelement les prescrits coranniques au pied de la lettre sans sombrer dans un barbarisme doctrinal religieux.

Enfin, l'islam dit "modéré" serait-ce une trahison du Coran, ou une reussite exégétique contextualiste et revolutionaire pour le bien d'un vivre ensemble humaniste?

Blaise MUKAMA LONDO,

écrivain et défenseur judiciaire près le TGI de Butembo

L' AFFAIRE NICOLAS MADURO : Quelle lecture au regard du droit public international ?

Nicolas Maduro est ce nom qui résonne fort dans le contexte géopolitique actuel, dans la rixe des forces que de plus en plus se font les Etats. On a carrément l'impression de se retrouver dans un film où l'intrigue est le sel de la bonne séance. Retrouver dans son smartphone des images d'un couple présidentiel au pouvoir humilié, ligoté, saignant d'égratignures d'effets des bombes, n'est -ce pas intriguant? Nous estimons qu'il y a plus que l'intrigue. Il y a de l'humiliation ou même bien plus : il y a un véritable déni de l'autre, un refus de souveraineté d'un Etat avec tout ceci comporte comme conséquences. Au-délà des graves conséquences humaines et humanitaires, il y a bel et bien lieu de lire en cette situation la renaissance de l'idéologie d'annexion. La guerre russo-ukrainienne et pas plus loin qu'il y a quelques heures, la désescalade iranienne dont serait auteure la coopération militaire israélo-américaine. Tout ce décor est interpellateur malgré son mutisme apparent. Il faut le faire parler. Et c'est ce que nous nous proposons dans cet article. Notre parole : Le Droit public international va-t-il résister à la barbarie de la civilisation actuelle?

Sorti blessé des guerres mondiales, les Etats avaient décidé de ne plus jamais revivre les affres de ce contexte qui avait tout fragilisé. L'Etat en était d'ailleurs devenu providentiel, dirigiste et interventionniste. Les infrastructures de base ayant été largement endommagées rendant précaires les moyens d'auto-prise en charge des populations, l'Etat devint donc ce "Moïse", l'incarnation du salut, de la moralité universelle, de paix. C'est d'ailleurs cet idéal qui se matérialisera dans l'institution "ONU"(Organisation des Nations Unies). Cette dernière se veut l'incarnation des règles de cohabitation pacifique entre Etats, des normes contractuelles étatiques,...bref d'un certain Droit public international dont les acteurs sont principalement les Etats, les organisations internationales et exceptionnellement les individus.

Le Droit public international est cet ensemble des règles régissant les rapports interétatiques. Il s'agit d'un Droit particulier au regard de la particularité de ses sujets : l'Etat et les organisations internationales.

L'Etat ,en effet,est l'incarnation d'une puissance souveraine de protection de son pouvoir, de ses populations et de son territoire. Cette puissance se matérialise dans sa capacité de contrainte interne contre toute ménace du bonheur de ses populations. La police et l'armée jouent ce rôle. Du coup, comment contraindre un souverain à respecter un ordre juridique quelconque ? Se pose ici la réalité de la non-contraignance du Droit public international. Ceci est sa plus grande faiblesse et son fondement est contesté : d'aucuns estiment que le fait pour un Etat ayant cédé volontairement une portion de son pouvoir en signant et en ratifiant un traité est plutôt la forte expression de sa souveraineté et, de surcroît, la contrainte pour le respect des clauses des traités serait vue davantage comme la conséquence de cette souveraineté assumée dans le risque de cession de son pouvoir. Le pouvoir du pouvoir est dans sa capacité de se limiter. Partant, la mise en place d'un pouvoir contraignant, d'une sorte de police et d'armée mondiales serait positive, mutatis mutandis. Ne serait-il pas l'absence de ces mécanismes contraignants qu'essaient de suppléer les Etats-Unis en attaquant le Vénézuela, l'Iran? Il y a de quoi le croire d'autant plus que les Etats-Unis se sont depuis des années arrogés le statut de bous-

sole du monde. Dans cette hypothèse, le Droit public international serait responsable de la situation mondiale actuelle à travers le vide qu'il laisse planer dans l'exécution de ses beaux voeux. Quelle est en fait la pertinence d'un Droit qui se moquerait de son application ? Le Droit public international n'est pas loin de là. Malheureusement, le pire est là : la guerre est désormais partout dans le monde. Il y a donc urgence de repenser le Droit public international, de le doter de tous les pouvoirs susceptibles d'imposer la paix mondiale contre des abus d'État aux autres, contre des putshs d'Etats sur d'autres puisqu'à l'heure actuelle les Etats-Unis se présentent comme un "Général auto-proclammé".

Somme toute, le Droit public international est à rude épreuve. Le contexte géopolitique actuel le laisse voir. Et cette interrogation à propos de l'existence même d'un Droit public international n'est pas anodine puisque, l'avons-nous relévé, la force d'une législation réside dans sa capacité à se faire réaliser. Or ,la non-contraignance du Droit public international - bien que fondée sur le principe de la souveraineté étatique- est à actualiser et il y a urgence. Sinon, le monde s'effondre. Tous les signaux sont au rouge. Et le Droit public international a la solution : soit rester dans les textes et accepter son inexistence soit affirmer sa pertinence en se dotant de contrainte suffisante pour imposer la paix mondiale. Sinon, la guerre va engloutir le monde. John F. Kennedy ne disait-il pas : " L'humanité doit mettre fin à la guerre. Sinon, la guerre va mettre fin à l'humanité ".

Louange KAHASI,
poète et nouvelliste congolais

« L'évolution de la crise russo-ukrainienne comme paradigme de la banalisation et de l'acceptation de la violence »

La guerre entre la Russie et l'Ukraine est aujourd'hui une des manifestations les plus éclatantes d'une violence acceptée comme telle, légitimée et banalisée et d'une fluctuation des relations internationales fondées non plus sur les principes de droits mais désormais sur les rapports de force. Cette crise, vielle de quatre ans déjà, évolue dans une dynamique qui est allée d'une condamnation collective à une banalisation, à la normalisation et peut-être même à l'acceptation. Elle est passée d'une célébrité à un silence assourdissant. Au début, les discours parlaient d'« opération spéciale », « de crise ou de tensions ». Avec le temps, la guerre a été désignée en tant que telle, avec des conséquences sur le plan moral et politique.

S'est alors produite, de manière progressive, une banalisation de la violence. Par l'effet de l'habituation, les bombardements, les déplacements massifs deviennent des « nouvelles ordinaires » ; les images médiatiques répétées créent une distance émotionnelle à telle enseigne que les visages des morts, les réfugiés, les villes détruites deviennent de simples chiffres. C'est dans cette dynamique que l'opinion publique mondiale intègre la guerre dans la normalité géopolitique.

Les narratifs antagonistes et les prises de position des acteurs internationaux révèlent une certaine justification morale et politique de la violence. D'un côté, la Russie évoque sécurité stratégique, identité historique et droit de défense contre les « velléités » de l'OTAN. De l'autre côté, l'Ukraine évoque le droit international, la souveraineté et la résistance légitime. Dès lors, la violence est justifiée et raisonnée. Pourtant, criait Jean Paul II, « la guerre est toujours une défaite de l'humanité ».

Face à cette acceptation du conflit, l'attitude de la communauté internationale devient de plus en plus ambiguë. Les sanctions économiques contrastent parfois avec des livraisons d'armes et de soutiens militaires et diplomatiques. Les débats, les votes et les divisons sur ce conflit sont les indices d'un équilibre mondial brisé. Il y a un réel risque d'acceptation stratégique si bien que les acteurs internationaux chercheraient à maintenir l'équilibre plutôt rechercher activement la paix. Ce qui explique les impasses, la fatigue diplomatique et le glissement vers une guerre longue.

Au bout du compte, on en arrive à une violence structurelle et à la recomposition de l'ordre mondial dont les manifestations sont entre autres le retour de la guerre entre Etats en Europe, la redéfinition des blocs géopolitiques, la sur militarisation et l'augmentation des budgets de défense ainsi que la fragilisation du droit international et des institutions multilatérales. C'est peut-être là la raison de la remise en cause du rôle de l'ONU et de son avenir dans la nouvelle configuration mondiale.

Le prix anthropologique de cette « violence acceptée et normalisée » est grand. Quel traumatisme la population n'endure-t-elle pas ? Combien cette génération est-elle marquée par la guerre ? Il en résulte une déshumanisation à grande échelle. Ainsi, on penserait à la réalisation de cette prophétie de Martin Luther King : « la violence engendre la violence ; la haine engendre la haine ; la guerre ne peut produire que plus de guerre ».

Il est donc temps de refuser la banalisation de la violence en restaurant la conscience éthique. La paix doit être repensée comme une construction active et non plus comme un simple silence des canons ou une absence de guerre. Si l'homme peut tout accepter, il ne pourrait jamais accepter la violence. Et puisqu'elle ne fait que de perdants, la guerre est ce qu'il faut éviter à tout prix et à tous les prix.

Furaha APIPAWE

LA GUERRE EN AFRIQUE, POUR QUEL SALUT ?

Depuis les luttes de libération nationale jusqu'aux conflits contemporains, l'Afrique a été marquée par de nombreuses guerres. Des combats pour l'indépendance en Algérie, en Angola ou au Mozambique, aux tragédies comme le génocide au Rwanda ou les conflits armés persistants en République Démocratique du Congo, la guerre semble avoir profondément façonné l'histoire du continent. Mais peut-on parler de "salut" à propos de la guerre ? La guerre peut-elle être un moyen de libération, de justice ou de refondation politique, ou n'est-elle qu'un facteur de destruction et de recul ?

Certaines guerres sont, en effet, présentées comme nécessaires à la libération et à la dignité des peuples. Au 20ème siècle, dans plusieurs Etats africains, les peuples ont pris des armes pour mettre fin à la domination coloniale. Dans ce contexte, la guerre apparaissait comme le seul moyen d'obtenir l'indépendance et la reconnaissance de la souveraineté nationale. Cette guerre d'indépendance fut perçue par de nombreux combattants comme un combat pour la dignité et l'autodétermination. Dans ces cas, la guerre était envisagée comme un **instrument de salut politique** : salut par la liberté, par la récupération des terres et des ressources ainsi que par la restauration de l'identité nationale. La violence apparaissait alors comme un mal nécessaire face à une domination jugée injuste et, sans ces luttes, certains peuples n'auraient peut-être pas accédé à la souveraineté.

Cependant, si la guerre peut conduire à l'indépendance, elle engendre aussi des conséquences profondes et durables. De nombreux conflits postcoloniaux ont plongé les pays africains dans des crises prolongées : guerres civiles, affrontements ethniques, luttes pour le pouvoir ou pour le contrôle des ressources naturelles. En République Démocratique du Congo, par exemple, les conflits liés au contrôle des richesses minières ont causé des millions de victimes, situation vécue jusqu'aujourd'hui. Cette guerre entraîne des pertes humaines massives, des déplacements de populations, la destruction des infrastructures, l'affaiblissement des institutions, des traumatismes psychologiques durables. Ainsi, ce qui était présenté comme un moyen de salut peut devenir un cycle de violence difficile à briser. La guerre détruit souvent le tissu social et compromet le développement économique. Le salut espéré se transforme alors en souffrance collective.

Ainsi, si la guerre peut parfois être un moyen d'émancipation, elle ne constitue pas en elle-même un salut durable. Le véritable salut semble résider dans la capacité des sociétés à construire la paix après le conflit. La reconstruction est possible grâce à des processus de réconciliation nationale, des réformes politiques, au renforcement de l'État de droit, à la promotion du dialogue intercommunautaire. Le salut ne consiste pas seulement à vaincre un adversaire, mais à instaurer une société plus juste, plus stable et plus inclusive. La paix durable, la bonne gouvernance et le développement économique apparaissent comme les conditions essentielles d'un salut authentique. Le véritable salut ne se trouve donc pas dans la guerre elle-même, mais dans la capacité des peuples à transformer les épreuves en opportunités de réconciliation, de justice et de construction d'un avenir commun fondé sur la paix.

Abbé Samuel KALWANA
Prêtre du diocèse de Butembo-Beni

La charte des Nations-Unies: Consécration euphémiste ou défaite de la violence

La Charte des Nations-Unies, adoptée en 1945 au sortir des dévastations de la Seconde Guerre mondiale, s'inscrit dans l'histoire comme **une tentative solennelle de l'humanité de rompre avec la logique destructrice qui avait ensanglanté la planète**. Il est *d'une vérité sans pareil que la paix ne signifie pas simplement l'absence de la guerre, comme l'affirmait avec profondeur Pape Paul VI, car elle suppose un* ***ordre fondé sur la justice, la dignité et la fraternité entre les peuples***. En effet, les nations signataires déclarent leur résolution de préserver les générations futures du fléau de la guerre, ce qui manifeste déjà une prise de conscience morale universelle. Ainsi, ce texte peut être compris comme une consécration juridique d'un idéal ancien, puisque bien avant les institutions internationales, philosophes, théologiens et sages affirmaient que **la paix constitue la vocation profonde de l'homme**. Saint Augustin définissait la paix comme « **la tranquillité de l'ordre** », soulignant par là qu'elle *n'est pas seulement l'absence de conflit, mais l'harmonie fondée sur la justice, tandis que la vision biblique annonce un temps où les nations transformeront leurs épées en socs de charrue, image symbolique d'une humanité réconciliée avec elle-même*.

Cependant, si la Charte proclame la primauté du **dialogue et du droit, l'histoire contemporaine semble contredire en partie cet idéal**. En réalité, les conflits armés n'ont pas disparu, et plusieurs régions du monde continuent d'être marquées par la violence, les rivalités géopolitiques et les intérêts économiques. Par conséquent, certains observateurs estiment que ce texte relève davantage du langage diplomatique que d'une transformation effective des rapports de force. L'Afrique en fournit un exemple éloquent, car malgré l'existence de principes internationaux garantissant la souveraineté et la dignité des peuples, nombre de pays ont connu des crises prolongées. **La République Démocratique du Congo, notamment, demeure un symbole douloureux de ce contraste entre les normes proclamées et la réalité vécue**: *richesse naturelle exceptionnelle d'un côté, souffrances humaines persistantes de l'autre*. Dès lors, la Charte peut apparaître comme **un euphémisme, *c'est-à-dire une formulation noble qui atténue la dureté des faits sans toujours réussir à les transformer***.

Toutefois, réduire ce document à une simple illusion serait ignorer sa portée éthique profonde. En vérité, le fait même que les nations aient jugé nécessaire d'adopter un tel texte montre que la guerre n'est plus considérée comme un moyen légitime de résoudre les différends. Autrefois glorifiée, elle est aujourd'hui justifiée avec embarras, ce qui révèle un changement décisif dans la conscience mondiale. Gandhi affirmait que **la non-violence constitue la plus grande force à la disposition de l'humanité**; or la **Charte, en privilégiant la négociation et la coopération, traduit institutionnellement cette conviction**. Ainsi, même si la violence persiste dans les faits, elle a déjà perdu sa légitimité morale, et cette évolution représente en soi une victoire silencieuse de l'esprit humain sur ses propres instincts destructeurs.

En outre, la situation africaine montre que *la paix ne dépend pas uniquement de textes juridiques, mais aussi de conditions sociales concrètes*. ***Là où***

règnent l'injustice, la pauvreté extrême et la corruption, les tensions se multiplient et fragilisent les sociétés. C'est pourquoi plusieurs penseurs africains soulignent que la paix véritable suppose **la justice, l'éducation et le respect de la dignité humaine**. Cette perspective rejoint l'enseignement biblique selon lequel « *justice et paix s'embrassent* », ce qui signifie que l'une ne peut exister durablement sans l'autre. Par conséquent, la mise en œuvre authentique de la **Charte exige non seulement la volonté politique des États, mais également l'engagement des citoyens, des communautés religieuses et de la société civile, sans quoi les principes restent abstraits et risquent de demeurer lettre morte**.

De plus, les interventions morales des autorités **spirituelles ont souvent rappelé que la paix est une œuvre quotidienne**. Les appels contemporains à la fraternité universelle insistent sur le fait qu'elle se construit patiemment, par des **choix concrets de solidarité et de dialogue.** Cette idée est particulièrement pertinente pour la RDC, **où les initiatives locales de réconciliation, les actions humanitaires et les efforts des Églises témoignent d'une résistance courageuse à la logique de la violence**. *Ainsi, même dans les contextes marqués par la souffrance, l'espérance demeure vivante, car elle s'enracine dans la conviction que l'homme n'est pas condamné à la guerre*.

Notre message se veut un rappel que, la Charte des Nations-Unies ne peut être comprise de manière univoque. D'une part, elle représente la consécration historique d'un idéal universel de paix et de fraternité; d'autre part, elle peut sembler un euphémisme lorsque les conflits persistent malgré ses principes. Néanmoins, elle révèle surtout une vérité plus profonde : la violence, bien qu'encore présente, n'est plus reconnue comme une valeur, mais comme un mal à combattre. Par conséquent, la véritable question n'est pas de savoir si ce texte a définitivement vaincu la violence, mais plutôt si l'humanité aura la volonté morale de vivre conformément aux engagements qu'elle a librement proclamés. Car, comme le rappelle l'Évangile, « heureux les artisans de paix », invitation permanente adressée à tous les peuples, et particulièrement à ceux qui, comme en Afrique et en République Démocratique du Congo, portent encore les blessures de l'histoire tout en gardant vivant le désir d'un avenir réconcilié voire un appel pressant à bâtir une Afrique et un Congo plus justes, plus fraternels et réconciliés.

Abbé Justin KISOLOBO

Prêtre du diocèse de Butembo-Beni

La tragédie de l'après deuxième guerre mondiale : Quelle Europe ?

La guerre est une folie destructrice, causant souffrances, deuils et misère. Elle bouscule l'humain dans son aisance, lui ravit son sourire, sa paix et sème une désolation. Mazouz Hacène a, certes, raison de souligner que c'est la bêtise qui triomphe dans la guerre. L'histoire de l'humanité est émaillée des guerres parfois mortelles, opposant individus, familles, peuples et nations. L'homme, comme on peut le dire, serait essentiellement belliqueux. La première moitié du 20ème siècle présente des atrocités énormes que l'histoire n'ait connues jusqu'à présent: la première guerre mondiale (1914-1918) puis la seconde guerre mondiale (1939-1945). Ces guerres, au lieu de créer la paix, créent des blessures, laissent des stigmates de la mort avec des dégâts collatéraux incalculables. A ce point, on serait dans le droit de penser la refondation de l'Europe où les conséquences furent d'une grande envergure. Ce qui pousse à dire avec Vauvenarques : *« la guerre n'est pas si onéreuse que la servitude ».* Partant, l'Europe n'est-elle pas esclave de ses propres illusions ? Quelle fut la tragédie de l'après deuxième guerre mondiale ?

L'illusion pessimiste de l'expansion agressif des régimes totalitaires (Allemagne nazie, Italie fascisme, Japon impérial) a conduit à un profond regret, un profond choc moral face à la barbarie (Shoah, bombe atomique). On croirait à l'idée de Thomas Hobbes selon laquelle l'homme est un loup pour l'homme (*Homo homoni loupus*). La défaillance de la raison pendant la deuxième guerre mondiale a englouti le monde, l'introduisant dans la méfiance et l'athéisme. Nombreuses questions résultent de cette situation absurde telles que Est-il possible que l'homme, au nom d'une idéologie, pense l'extermination des milliers des personnes ? À quoi bon continuer à croire à Dieu après cette guerre ? Et, pour rejoindre la question de Hans Jonas, peut-on concevoir Dieu après Auschwitz? En d'autres termes, Comment accepter un Dieu infiniment puissant et infiniment bon alors que les horreurs de la guerre se perpétuent ? En fait, une souffrance arrivée à son paroxysme engendre mille et une questions existentielles.

Au lendemain de la seconde guerre, en effet, un défi est lancé au monde, d'une façon particulière à l'Europe où les conséquences sont beaucoup plus inquiétantes qu'on ne pouvait imaginer : la chute de l'économie européenne, la destruction des villes, la mort des milliers d'hommes (civils et militaires), etc. Qui pouvait s'imaginer cette situation d'avance ? Qui pouvait penser le désastre causé par la bombe atomique à Hiroshima et Nagasaki, pire encore l'holocauste humaine d'Auschwitz ? Ces événements donnent l'impression de l'écroulement du monde que Sören Kierkegaard exprimerait par *« crainte et tremblement »*. C'est une incertitude totale, une peur du lendemain. L'Europe, orpheline de ses filles et fils devenue profondément traumatisée, en larmes telle que Rachel pleurant ses enfants, ne voulant plus être consolée car ils ne sont plus (Cf. Mt2, 18; Jr 31, 15). À dire vrai, cette guerre a semé au cœur de l'Europe une blessure que l'histoire n'oubliera jamais.

L'enjeu est de taille quand on tourne le regard vers l'économie de l'Europe post-guerre: une économie exsangue avec une production agricole et industrielle à l'arrêt. La roue de fonctionnement de la vie humaine ne tourne plus, pourtant le peuple a le droit de vivre ! L'Europe, mendiant d'espérance, est exposée à une vie dure

et chaotique. Elle crie au secours et cherche des prêts pour sortir de l'impasse. Mais alors, cette guerre est-elle réellement finie après le désastre de 1945?

En fait, la fin d'une guerre n'est jamais effective, dirait-on, toujours apparente avec le risque de rebondir d'une manière ou d'une autre. A voir de près, la seconde guerre mondiale trouve un prolongement dans la guerre froide (1947-1991), une guerre silencieuse ayant une forte tension géopolitique majeure opposant le bloc de l'Ouest (États-Unis, capitalisme) au bloc de l'Est (URSS, communisme). Sans affrontement direct entre les deux superpuissances, cet affrontement idéologique, technologique et militaire s'est traduit par des conflits interposés, une course aux armes nucléaire et une guerre d'influence mondiale. Certains trouvent dans la guerre du Vietnam, Corée et l'invasion de l'Afghanistan l'éclatement de cette guerre froide avec la menace nucléaire constante et la rivalité technologique (lancement de Spoutnik, ...). Faudra-t-il attendre 1989 avec la chute du mur de Berlin et 1991 avec la dislocation de l'URSS pour finir avec ces conflits hideux.

Le mal est profond et sa banalité pourrait conduire à une situation irrémédiable. Les générations futures risqueraient de vivre dans un monde englouti si la conversation humaine ne s'observe pas. Certes, il est normal de s'ahurir devant la révolution technoscientifique moderne. On ne peut que faire l'éloge de la raison. Cependant ne peut-on oublier que la raison devrait toujours s'accompagner de la conscience car *« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme »* (François Rabelais). Ainsi, l'éthique se fera maitresse de l'agir humain et l'impératif jonasien *« Agis de façon à ce que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre »* constituerait la clé indispensable pour vivre dans la civilisation technoscientifique.

Abbé KATEMBO MALEKANI Dimitri

Prêtre de Butembo-Beni

L'ACTIVITE HUMAINE, UNE VIOLENCE CONTRE L'EQUILIBRE ECOLOGIQUE DU MONDE : *LAUDATO SI'*

Introduction

La formulation du titre de cet article a toutes les apparences d'un pessimisme qui ne dit pas son nom. Mais loin de là la visée de notre réflexion. En effet, à la suite du pape François, cette réflexion voudrait apprécier de façon équilibrée l'action de l'homme sur la création. Nous pouvons déjà le signifier, dans *Laudato Si'*, le pape reconnaît la dignité et la responsabilité de l'homme comme gardien de la création (n.67), tout en dénonçant les dérives d'une action dominatrice sur celle -ci (n.101-109). De fait, depuis un temps l'homme agissant sur la création offre à tout observateur averti une image ambivalente dont les lignes et les couleurs restent difficiles à interpréter. Qu'en est-il au fond ? Tenter une réponse à cette question est la gageure que cet article se propose de tenir.

Trois grandes étapes pourront marquer notre réflexion. Tout d'abord nous allons focaliser notre attention sur la mission de l'homme en tant que gardien de la création ; ensuite nous allons souligner les dérives de son action sur la création ; enfin nous allons nous pencher sur les pistes d'une conversion écologique, une urgence pour notre temps.

I. L'homme gardien de la création

Investi d'un mandat divin, l'homme a été établi gardien de la création (nn.66-67) et collaborateur de Dieu (n.78) depuis la création du monde. Il est appelé à « cultiver et garder » la terre (Genèse 2,15).

C'est ce que le pape souligne lorsqu'il rappelle que le travail humain doit être orienté vers le bien commun pour participer à l'œuvre créatrice de Dieu. Au fait, l'homme reçoit la nature pour la développer, la faire fructifier et en tirer le bien commun, tout en respectant son équilibre et sa beauté. Par le travail, la science, l'art et la culture, l'homme prolonge l'acte créateur de Dieu, en mettant son intelligence et sa liberté au service de la vie.

Il rappelle que la Terre est un don de Dieu, confié à l'humanité pour qu'elle en prenne soin avec amour et responsabilité. L'homme n'est pas au-dessus de la nature, mais fait partie d'un tout harmonieux voulu par le Créateur.

Par ailleurs, le pape insiste sur la notion de l'« écologie intégrale » , qui relie le respect de la nature, la justice sociale et la dignité humaine. Être gardien de la création signifie donc protéger la planète, mais aussi veiller à ce que chaque personne puisse vivre dans des conditions dignes. Ainsi, être collaborateur de Dieu dans la création, c'est participer à son projet d'amour, en construisant un monde juste, beau et durable, où chaque être trouve sa place dans l'harmonie voulue par le Créateur. Dans cette percée, porter atteinte aux plus pauvres, c'est, *mutatis mutandis*, détruire l'environnement.

A tout prendre, on retient que l'homme assume vraiment sa tâche de gardien de la création lorsqu'il réserve une réponse positive à cet appel à développer la création, en user avec sagesse et gratitude (n.219), et non la détruire. Malheureusement, à observer l'action de l'homme de notre temps sur la création, on est navré de constater qu'elle va plus vers sa destruction que vers sa sauvegarde. Ce qui est perceptible à travers plusieurs dévires.

II. Les dérives de l'action humaine sur la création

En parlant des dérives de l'action de l'homme sur la création, le pape François critique la logique du profit immédiat, la surconsommation et la recherche du pouvoir sur la nature, attitudes qui ont plongé l'univers entier dans une crise écologique sans précédents (n.2). Déficient dans sa mission de gardien de la création, l'homme s'est mué en prédateur, oubliant que la terre est un don à partager, non une ressource à exploiter sans limites.

Cet état des choses trouve explication par le fait que l'homme a rompu la relation harmonieuse voulue par Dieu entre lui et la nature ; car en se plaçant au centre de tout, il a oublié que la terre est une maison commune, un don à protéger. Voilà qui donne à l'action

de l'homme agissant sur la création toutes les allures d'une violence multiforme touchant à la fois, l'homme (nn.29- 31) et la nature (nn.20-26).

De façon concrète, la violence faite à la nature s'exprime en termes de déforestation, pollution, destruction des écosystèmes, perte de biodiversité, changement climatique, etc. Ces atteintes ne sont pas seulement des désordres matériels, mais des blessures infligées à la création elle-même, qui « gémit en travail d'enfantement » (Rm 8,22).

La même violence a des répercussions directes sur l'homme. Et il sied ici de souligner que généralement ce sont les plus pauvres qui en subissent les conséquences les plus graves. Citons les catastrophes naturelles, le manque d'eau, l'insécurité alimentaire, etc. C'est d'ailleurs dans ce sens que le pape a trouvé qu'il n'est pas hors-propos de souligner que la crise écologique est inséparable d'une crise sociale et morale. Mais une chose reste frappante. Au regard de cette situation, en soi, désastreuse, le pape garde espoir et invite à une conversion écologique.

III. La conversion écologique, une urgence pour notre temps

Selon le pape François la question de la conversion écologique (nn.216-221) repose sur trois grands piliers : une vision intégrale de l'écologie, l'espérance et la responsabilité.

La conversion écologique exigeant une vision intégrale de l'écologie revient à reconnaître que tout est lié; l'environnement, la société, l'économie et la spiritualité. L'action humaine doit viser l'harmonie entre l'homme, la nature et Dieu (n.66). Cela suppose de repenser les modes de production, de consommation et de vie quotidienne.

On l'a signifié précédemment, en dépit du caractère désastreux de la situation, le pape reste ferme dans sa foi. Cela se comprend par le fait qu'il aborder la question de la crise écologique avec espérance. C'est à raison que l'on soutient *Laudato Si'* reste un texte d'espérance. De fait, le pape croit en la capacité de l'homme à changer, à inventer des solutions justes et durables. L'action humaine, éclairée par la foi et la raison, peut redevenir un acte d'amour envers la création et envers le prochain.

Soulevant la question de la responsabilité, le pape François insiste sur la responsabilité personnelle de chacun. Il précise que le consumérisme, le gaspillage et l'indifférence quotidienne contribuent à la dégradation de la planète (n° 206–208). L'appel à la conversion écologique est ainsi adressé à tout un chacun qui doit se sentir sous l'impératif de changer ses habitudes et adopter un mode de vie plus sobre (nn.217 ; 221). Cela étant, reprenons de façon ramassée, l'essentiel à retenir.

Conclusion

Déjà au seuil de cette réflexion, nous soulignions le caractère presque pessimiste de la formulation de notre titre. Le contenu de ce dernier doit nous avoir prouvé le contraire. En effet, appréciant de façon équilibrée l'action de l'homme sur la création, à la suite du pape François dans *Laudato Si'*, trois grands moments ont mérité notre attention.

Tout d'abord nous avons contemplé l'image de l'homme gardien de la création et collaborateur de Dieu. Nous avons découvert qu'investi du mandat divin l'homme est appelé à poursuivre l'œuvre créatrice de Dieu à travers son travail pour le bien commun ; cela dans le respect de l'ordre établi par Dieu lui-même au sein de la création. Devant soumettre la création à cet effet, l'homme s'y prend parfois mal.

C'est ce que nous avons, ensuite, exploré en soulignant les dérives de l'action de l'homme sur la création. Empreinte parfois de démesure, cette action de l'homme sur la création a vite viré à la violence qui touche à la fois l'homme et la nature.

Enfin, nous avons remarqué que cette situation écologique, en soi, désastreuse pouvait supporter toute attitude sauf la passivité. C'est ce qui nous a porté à écouter la voix de l'appel à la conversion écologique lancé par le pape. Trois ingrédients nécessaire à la conversion écologique : la vision intégrale de l'écologie, où tout est lié ; l'espérance qui nous invite à la foi en l'homme changeant et la responsabilité qui nous enseigne que la restauration de l'équilibre écologique doit être un idéal commun à atteindre par et pour tous. Arrivé à ce point, la question à se poser est celle de la réceptivité de *Laudato Si'* pour en évaluer environ dix ans après.

Abbé Jonas KAGHENI

Prêtre du diocese de Butembo-Beni

POUR UNE POLITIQUE DE LA NON-VIOLENCE

La guerre est la compagne quasi permanente de la vie humaine. Les grandes époques de l'existence terrestre ont souvent été entamées ou délimitées par des cycles de violences ou par des guerres. Bien plus, historiquement parlant, être guerrier était l'un des métiers les plus nobles. Au sein des antiques civilisations pour être roi, en plus d'être épris de justice, d'amour pour sa patrie ; il fallait être un bon guerrier. Malheureusement la politique contemporaine ne semble pas du tout émancipée de ce cycle de violence. De nos jours, les nations les plus fortes ce ne sont pas celles fondées sur les valeurs de démocratie, de justice, d'amour de l'autre mais au contraire sont celles qui détiennent le monopole de la violence. C'est-à-dire qui ce sont dotées d'armes hyperpuissantes aptes à déstabiliser la planète en un clic. Face à cette politique qui semble exaltée la violence une interrogation se pose : la paix est- elle envisageable ? Sur base du titre : « **pour une politique de la non-violence** », ce travail tentera de répondre à cette inquiétude. Pour ce faire, il s'éclatera en trois temps : la biographie de Gandhi, sa doctrine de la non-violence, l'éducation voie pour une politique de la non-violence au Congo Kinshasa.

Quant à la biographie de Gandhi, rappelons que ce dernier naquit en Inde à 1869, sous les noms de Mahandas Karamchand Gandhi. Après ses études en Angleterre, il se rendit en Afrique du Sud, pays qui comme l'Inde était alors colonie britannique. Ici victime de la ségrégation raciale il fait ses premiers pas dans la pratique et l'enseignement de la non-violence en récoltant près de 10000 signatures pour obtenir la reconnaissance des mariages des indiens. D'ici il repartira pour son pays auréolé de la réputation de leader et de *mahatma*(grande âme). C'est d'ici que vient son pseudonyme de Mahatma. Que retenir de sa doctrine de la non-violence ? Telle est la question fondamentale orientant la partie suivante.

D'entrée de jeu, il sied de placer une note importante. Certes Gandhi a vécu la non-violence. Il a même beaucoup écrit à son sujet. Etonnement, il n'en avait pas donné un contenu clair. Toutefois, de ses multiples textes, quelquefois ambigus et nuancés, l'on infère que la non-violence implique la condamnation de toute agression physique et usage de la force physique ou armée. Dans sa pensée le « tu ne tueras pas » s'étend aussi à l'ensemble d'êtres vivants. Ce qui explique le végétarisme qu'il professe. Par ailleurs, selon lui, cette loi de la non-violence, venant de l'amour de l'homme, elle passe par la souffrance. Issu de la tradition ascétique, Gandhi ne rejette pas la mortification, la violence physique exercée sur soi-même. A ses yeux elle est libératrice, rédemptrice. « Nous n'obtiendrons le salut que par la souffrance », écrit-il. De son point de vue cet autosacrifice n'est pas une violence mais une mortification pour les autres. L'on comprend ici que la théorie de la non-violence est orientée vers l'action. Elle nait de l'amour de l'humain, se façonne dans l'autosacrifice et se manifeste par des actions concrètes : la désobéissance civile, le boycott des ordres de l'Etat, la marche pacifique contre les politiques et les décisions injustes. Cela dit, comment faire pour que cette loi se vive en R.D.C, nation meurtrie par toute forme de violence ? Telle est notre dernière préoccupation.

Pour briser le cycle de la mort dont le Congo est le théâtre, il est impérieux de recourir à la conscientisation de tous les congolais, de tous les prédateurs du Congo et de tous les soucieux de la paix du Congo. Cette pre-

mière devra passer par l'éducation, *pilier le plus juste et le plus solidaire de la société.* En effet au dire de Martin l'éducation est le facteur primordial et fondamental qu'il faut promouvoir pour bâtir un Congo de Paix. Pour ce faire, cette éducation devra s'éclater en trois axes : l'éducation à la culture du pardon et de la réconciliation, l'éducation au respect de la vie humaine, le développement d'une foi agissante. En premier lieu, cette éducation devra aider à briser la courbe de la violence en semant la graine du pardon dans le cœur de tous. Car en fait « *aucune véritable paix n'est possible que par le pardon et la réconciliation entre les partis en conflit* ». Certes, cet acte est toujours difficile à poser car comment accorder son pardon à cet homme qui t'a arraché ton honneur ? A cet homme qui a éliminé toute ta famille ? Mais pourtant pour l'avènement de la paix, il est souhaitable de faire ce dépassement de soi et de pardonner, de pardonner en toute chose recommande Mgr Kataliko. Et c'est à l'éducation de façonner cette valeur. Bien plus, la même devra aider à cultiver dans la conscience congolaise et étrangère la valeur de la vie humaine. Victime des nombreuses scènes de violences perpétrées sur le sol congolais, l'enfant congolais risque d'en déduire que la vie humaine est relative, banale. C'est ici que se justifie le recours à l'éducation au respect de la vie humaine, *pilier de la paix* selon les Evêques. Ce travail d'installation du respect de la dignité humaine sur la terre congolaise n'incombe pas à une minorité mais il est du ressort de tous. D'une part, ils ont le devoir de dénoncer toutes les atteintes à la dignité et d'autre part de poser des actes non-violents pour contraindre l'Etat à répondre à leur désidérata : désobéissance civile, marche pacifique, grève… Ils doivent parler affirment Mgr Kataliko. Et à Thoreau d'ajouter ils doivent refuser tout soutien à l'Etat cynique.

UHURU ou LA VOIX DES MOTS est cette plume tranchante de la plume de Blaise Mukama. Uhuru qui en est le personnage principal est - comme l'indique la traduction de ce nom - l'incarnation de la liberté artistique et intellectuelle à dénoncer la mort gratuite et indigne qui sillonne, depuis trois décénies, les rues et ruelles de l'est de la RDCongo

COMITE DE RÉDACTION

Rédacteur en Chef : Augustin KAKINE AURELE

Equipe de rédaction : Blaise MUKAMA
Sophie MASIVI
Furaha APIPAWE

Secrétaire : Blaise MUKAMA

Design & conception : Victoire SIMUVA, Scj

Publication : Sophie MASIVI

Furaha APIPAWE

Conseillers : Yanick NZANZU MALIRO, Scj
Germain SIRIKIVUYA, Scj
Bienvenu KAVIRI, Scj

Pour soutenir la Revue veillez contacter:

Contact tel: *+237 657 288 825; +243 971 010 521; +243 813 509 833*

E-mail*: revuemensuellejecrisjecrie@gmail.com*

Merci Beaucoup pour votre fidelité à notre révue